



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 113120

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les interrogations de l'enseignement catholique quant à la perspective, à la rentrée 2007, de la suppression de 300 postes équivalent temps plein. Cette situation n'est pas sans provoquer un vaste mouvement de protestation et d'inquiétude puisque, loin de perdre des élèves, l'enseignement privé sous contrat voit au contraire stabiliser, voire augmenter son effectif, et ceci alors même que le manque de moyens occasionne, dans de nombreuses régions, une poussée du nombre d'élèves refusés. Dans ce contexte, il lui demande s'il ne lui semblerait pas opportun de réexaminer la question de cette suppression de 300 postes.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113120

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12872